# Tour de Bretagne Cycliste des Greffés **Ouest-France Paimpol du 18 juin 2024 - Témoignage**

# Greffé du cœur à la suite d'une erreur médicale...

Il y a huit ans, Pascal Cachon, traiteur, a subi une transplantation cardiaque. Une vie bousculée après une erreur. Il raconte son histoire. Le 7º tour de Bretagne cycliste des greffés arrive mercredi.

#### Témoignage

Derrière son sourire et sa simplicité se cache une lourde histoire. Celle d'une erreur médicale qui a conduit Pascal Cachon à subir une transplantation cardiaque, en 2016. « Je lui en voudrais toute ma vie. Il m'a enlevé beaucoup de choses, commence l'homme de 64 ans, d'une voix ferme. J'étais joyeux, une force de la nature. Je faisais du rugby... »

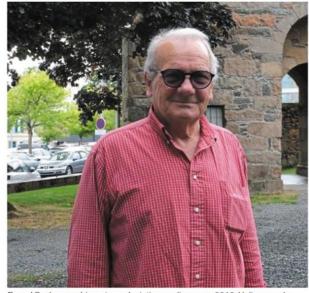
C'est derrière les vitrines que l'on retrouve le gérant d'Au traiteur et fromager de la Vieille-Tour. « La personne qui m'a opéré du dos, en 2014, s'est loupée. Les résultats de mes prises de sang ont été mal lus », rembobine-t-il.

#### « Mon foie s'est régénéré, mais pas mon cœur »

Car avant la maladie, « tout allait bien ». Puis l'état de santé de celui qui prendra prochainement sa retraite, en août, s'est dégradé. « C'est quand je n'arrivais plus à remonter mes casiers de pêche, seul, que je me suis rendu compte que quelque chose n'allait pas », se souvient Pascal Cachon.

Un rendez-vous est programmé en urgence à Cesson-Sévigné (Ille-et-Vilaine). « Vos jambes sont marbrées », lui dit-on, signe d'un trouble de la circulation sanguine. Un symptôme apparu à la suite de l'opération. Il est alors dirigé vers un hématoloque, qui lui diagnostique une hépatite médicamenteuse : la mastocytose. « Un genre de leucémie, décritil. Mon foie s'est régénéré, mais pas le cœur. »

Inscrit sur la liste nationale d'attente de l'hôpital de Pontchaillou, à Rennes, pour une greffe de cœur, il attend deux ans avant d'être compati-



Pascal Cachon a subi une transplantation cardiaque, en 2016. Huit ans après, le gérant d'Au traiteur et fromager de la Vieille-Tour, reconnaît avoir « accepté la donation, mais pas la perte de mon corps ». PHOTO: OLEST FRANCE

ble avec un donneur.

Une période où la vie du couple est à l'arrêt. « On a été coupé au niveau social, raconte son épouse, Claudine Cachon, celle qu'il surnomme « ma puce » et qui partage sa vie depuis quarante ans. Partir trois, quatre jours s'évader, c'était compliqué, car il fallait rester à moins de deux heures de Rennes », au cas où une greffe était possible. « La valise est prête, partout où vous allez », confirme le traiteur.

Lorsqu'il recoit l'appel, le 10 juillet 2016 à 7 h 30, il l'assure : « J'étais

prêt. C'est mon entourage qui était stressé. » Le taxi qui devait l'emmener lui faisant faux bond, c'est son fils Julien qui l'emmène à la hâte, à l'hôpital. « On est arrivé dans les temps ! »,

#### Un changement de corps, difficile à accepter

Huit ans après la greffe, Pascal Cachon reconnaît avoir « accepté la donation, mais pas la perte de mon corps ». Avant la maladie, le Paimpolais pesait 115 kg et « étaift] musclé ». À la suite de la transplantation cardiaque, le passionné de pêche descend à 72 kg: « Les gens ne me reconnaissaient pas. »

Sa personnalité a quelque peu changé, aussi. « Je suis plus émotif, je vais pleurer plus facilement », reconnaît-il. Des dires confirmés par son épouse.

Et son quotidien est bouleversé. En plus de visites de contrôle à l'hôpital de Pontchaillou, désormais tous les six mois. Pascal Cachon doit prendre un traitement à vie : « Huit cachets à vie le matin et neuf le soir », comptet-il, las.

#### « Heureusement, ma femme et mes enfants étaient là »

Mais s'il a réussi à traverser cette épreuve, et qu'aujourd'hui il va « de l'avant », c'est grâce au soutien de « sa petite femme » et de leurs trois enfants, Anne-Sophie, Marion et Julien. « Heureusement qu'ils étaient là », confie-t-il, tendrement, se souvenant avoir été « exécrable, fatiqué ». Et à l'équipe médicale qui le suit depuis tant d'années : « Ce sont des gens adorables, ils nous préparent très bien. »

Mercredi, le 7º tour de Bretagne cycliste des greffés - organisé par le collectif Amigo Bretagne - s'arrêtera à Paimpol. Une vingtaine de cyclistes seront, à 10 h 30, à l'arbre de la vie, dans le parc du château Bertho. Une manière de sensibiliser au don d'organes. « On a toujours dit aux enfants qu'on était donneur. En revanche, être receveur c'est plus compliqué. Car on attend la mort de quelqu'un. C'est un travail à faire sur soi », explique d'une même voix le couple. Mais sans cette greffe, « je ne serais pas là à vous parler. Je revis ».

Marie DESEVEDAVY.

### Le don d'organes, c'est quoi?

En France, trois principes régissent le don d'organes. À commencer par la gratuité du don, l'acte étant considéré comme solidaire et généreux. Vient ensuite le consentement présumé : la loi Caillavet, du 22 décembre 1976, précise que « nous sommes tous présumés donneurs », c'est-à-dire donneurs d'organes et de tissus. Les personnes s'y opposant doivent, de leur vivant, en informer leurs proches ou s'inscrire sur le registre national des refus. À noter qu'il n'existe pas d'âge limite pour un don d'organe.

Enfin, l'anonymat est préservé, À savoir que le nom du donneur et du receveur ne peut être communiqué à l'un ou l'autre.

Néanmoins, le receveur peut, au travers des coordinations hospitalières de prélèvement, adresser une lettre à la famille du donneur. C'est d'ailleurs ce qu'a effectué Claudine Cachon. « Pour le cinquième anniversaire [de la greffe, N.D.L.R.], on a décidé d'écrire à la famille, à l'épouse du donneur. Ca m'a fait du bien ». souligne-t-elle.

## Journée nationale c'est la Jour-

le de réflexion sur le don d'organes et la greffe. C'est dans ce cadre-là que se déroule le 7e Tour de Bretagne cycliste des greffés, du 17 au 22 juin. « Une manifestation récurrente destinée à sensibiliser le public sur la nécessité que nous avons tous de réfléchir au don d'organes. Et de se positionner, car quand l'opportunité, rare, d'un prélèvement d'organes se présente, « Savoir pour ses proches, ca change tout ! », explique Hervé Le Serre, président de France Adot 22, la Fédération des associations pour le don d'organes et de tissus humains.

### Urgences et santé

Police - Gendarmerie: 17. Pompiers: 18. Samu - Smur: 15.

Pharmacie de garde: 32 37 (0.34 €/mn). SOS médecins : 36 24 (0.34 €/mn).

Numéro toutes urgences et européen: 112.

Cross-Corsen: 196.

Accueil sans-abri: 115 (No vert). Enfance maltraitée: 119 (N° vert). Centre anti-poison: 02 99 59 22 22. Opposition carte bancaire :

08 92 70 57 05.

Escroquerie internet

08 11 02 02 17.